



Institut de Formation des Professions de Santé

Sainte-Marie de Privas

19, cours du Temple – BP 241

07000 PRIVAS

ifps@ahsm.fr

<http://ifsiprivas.theia.fr/>

PROJET PEDAGOGIQUE GLOBAL 2021-2024

GOUV-COM-DOC12



« *Le savoir ne se transmet pas, il se construit* »

J.PIAGET

SOMMAIRE

I. Présentation de l'Institut de Formation	3
Une Histoire.....	3
❖ Histoire d'une association	3
❖ L'Institut de Formation	5
II. L'équipe.....	6
1. La direction.....	6
2. Les équipes pédagogiques	7
❖ Les effectifs permanents	7
❖ Les missions des formateurs.....	7
3. L'équipe administrative.....	7
4. L'équipe hôtelière	8
5. Les intervenants.....	8
III. Définitions des métiers de formation selon les textes	8
❖ La formation d'infirmier	8
❖ La formation d'aide-soignant	8
❖ La formation d'ambulancier	9
❖ La formation d'accompagnant éducatif et social	9
IV. Valeurs et conception pédagogique portées par l'équipe.....	9
❖ Les valeurs	9
❖ Conception de la formation.....	10
❖ Conception et méthodes pédagogiques.....	10
❖ Définition du formateur.....	11
❖ Accompagnement des apprenants.....	11
❖ Moyens pédagogiques.....	12
V. Soutien à la scolarité.....	13
VI. La démarche qualité et le projet pédagogique.....	13
VII. Indicateurs d'évaluation du projet pédagogique	14
VIII. La liste des équipements et matériels pédagogiques	14

Le projet pédagogique est l'élément de référence pour la mise en œuvre des programmes dispensés à l'institut dans le respect des cadres réglementaires des formations et des textes législatifs des exercices professionnels. Il intègre les choix pédagogiques de l'équipe pour la construction des différentes ingénieries de formation.

I. PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

L'institut de formation est sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Le contrôle pédagogique de l'institut est assuré par l'Agence Régionale de Santé¹, les certifications et les diplômes sont délivrés par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités².

Le financement du coût pédagogique des formations initiales revient au conseil régional Auvergne Rhône Alpes.

L'Institut de Formation se situe dans l'enceinte du Centre Hospitalier Sainte-Marie de Privas, établissement de soins en santé mentale, privé à but non lucratif, participant au service public hospitalier.

Une Histoire

« L'histoire permet de connaître le passé, de comprendre le présent, si elle ne permet de prédire l'avenir, elle permet d'éclairer l'action »³

L'histoire de l'IFSI s'inscrit dans celle de l'association hospitalière Sainte-Marie et du Centre Hospitalier Ste Marie de Privas fondé en 1827 par le Père CHIRON (1797-1852). Le Centre Hospitalier de Privas est le plus ancien des établissements de l'association qui en compte cinq.

❖ Histoire d'une association

En 1827, l'Abbé Joseph Chiron est nommé aumônier des prisons de Privas. Touché par la souffrance des aliénés, détenus souvent à vie par l'absence de structures adaptées à leur accueil, il crée alors la congrégation « Sainte-Marie ». Mère Agnès et les sœurs de la paroisse de Saint-Martin l'Inférieur (Ardèche) prennent en charge l'infirmerie de la prison en attendant que l'on fasse construire une « maison convenable ».

En mai 1827, la petite maison acquise ouvre ses portes pour accueillir les deux premières aliénées. Avec le concours du préfet, le Père CHIRON réduira le temps d'attente entre l'arrestation pour trouble de la voie publique et le jugement des personnes aliénées. L'internement se faisant alors à l'asile et non plus en prison.

¹ ARS

² DREETS

³ Benjamin WALTER, 1892- 1940

« Dorénavant les folles seront remises dès le moment de leur arrestation, aux bons soins des pieuses filles de Sainte-Marie. Leur position ne sera plus du tout aggravée par le spectacle des cachots destinés aux crimes et leur cure commencera le jour où l'intérêt de la société aura commandé la perte de la liberté » selon les propos de Monsieur le préfet Emile Blondel d'Aubers (1828).

Ainsi l'ordre religieux chargé du soin des malades aliénés est initié dans toute l'Ardèche, mais aussi dans la Drôme et en Haute-Loire.

En 1836, le Père Chiron parvient à convaincre Mère Agnès, première Supérieure de la Congrégation d'étendre l'œuvre. Une seconde maison ouvrira ses portes à Clermont-Ferrand. Ce projet s'inscrit dans la démarche entreprise par Philippe Pinel précurseur dans la reconnaissance du statut de malade aux aliénés.

Avant même la Loi de 1838, laquelle précise que « chaque département est tenu d'avoir un établissement public, spécialement destiné à recevoir et soigner les aliénés (...) ou de traiter, avec un établissement public ou privé, soit de ce département, soit d'un autre département », la Congrégation Sainte-Marie de l'Assomption a deux établissements en capacité d'accueillir les malades.

Afin de protéger son œuvre, le Père Chiron crée en 1840, la Société Civile Sainte-Marie, composée d'un administrateur aidé d'un conseil et de sociétaires, tous étant « *mus par des sentiments d'humanité et de charité* ». La Société Civile Sainte-Marie compte 5 hôpitaux : l'hôpital Ste Marie à Privas, La Cellette en Corrèze, créé en 1842, le Puy-en-Velay en 1850, l'asile de Nice en 1862 et l'hôpital de Rodez qui voit le jour en 1931.

Les années suivantes verront les premiers médecins-psychiatres faire leur entrée dans les établissements. L'asile devient alors l'hôpital psychiatrique, dans lequel il n'est pas rare de compter 1500 malades "internés".

Faisant suite à la Loi du 22 novembre 1972 abrogeant les sociétés civiles, l'Association Hospitalière Sainte-Marie est déclarée participant au service public hospitalier (PSPH) à but non lucratif à la Préfecture du Puy-de-Dôme le 11 octobre 1974. Elle connaît un nouvel essor depuis les années 1980, par l'ouverture de plus d'une vingtaine de structures sociales et médico-sociales, offrant des projets de vie aux malades chroniques (maisons de retraite, foyers de vie, centres d'aide par le travail aujourd'hui devenu ESAT...)⁴.

En 2011, l'Association dépose de nouveaux statuts modifiant profondément sa gouvernance. Le Conseil d'Administration est élargi, et une instance locale, dans les départements de l'Ardèche-Drôme, les Alpes-Maritimes, l'Aveyron, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, est créée, décentralisant la prise de décision au plus près des établissements.

⁴ Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Le centre hospitalier Ste Marie de Privas assure aujourd'hui la mission de service public en santé mentale sur le département de l'Ardèche et de la Drome, aussi bien en psychiatrie générale qu'en psychiatrie infanto-juvénile.

❖ *L'Institut de Formation*

L'institut de formation est situé au sein même du CHSM. C'est en 1953 que « l'école d'infirmières » de Privas est créée pour assurer la formation de 30 infirmiers de secteur psychiatrique. Cette formation était basée sur l'alternance de cours théoriques et de pratiques en unité de soins. L'élève s'ouvre alors à la réalité du travail et à l'accompagnement soignant en santé mentale.

En 1992 l'école se transforme en Institut de Formation en Soins Infirmiers, suite à une réforme des études d'infirmière portant sur la mise en place d'un programme unique de formation. Les élèves deviennent alors des étudiants et l'équipe pédagogique intègre des soignants du secteur des « soins généraux » afin de former de futurs infirmiers polyvalents.

En parallèle, les exigences faites aux établissements hospitaliers d'entrer dans une démarche de politique qualité et d'accréditation, amènent l'équipe pédagogique à se projeter sur l'avenir et à initier, en 1998, la démarche Qualité.

En 2001 l'IFSI est certifié ISO 9001. C'est la première fois, en France, qu'un institut de formation en soins infirmiers obtient ce label.

La dynamique de l'équipe participe à l'ouverture en 2003 d'une section de formation d'aide-médico-psychologique.

2009 représente un nouveau tournant dans l'histoire de la profession d'infirmier et dans celle de l'Institut. La formation en soins infirmiers s'inscrit dans le dispositif LMD et s'ouvre à l'universitarisation des études. Le partenariat universitaire est signé avec l'université Joseph Fourier de Grenoble, devenu aujourd'hui Université Grenoble Alpes (UGA).

A la rentrée scolaire 2014 l'Institut de Formation accueille 2 nouvelles formations dans le cadre d'un transfert de compétences entre l'IFAS-IFA du CHVA de Privas : les formations d'aide-soignant et d'ambulancier.

C'est en janvier 2015 que l'institut de formation prend le nom d'Institut de Formation des Professions de Santé.

En novembre 2016, la formation AMP est remplacée par l'agrément (pour les 3 spécialités) de la formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES). Le financement région ne couvre pour sa part que 2 spécialités : la spécialité domicile et la spécialité structure.

La rentrée scolaire 2021 amène son lot de changements avec un nouveau référentiel pour les formations AS et AES.

La formation AS passe en niveau 4 et à une durée de 44 semaines. La formation AES compte 35 heures de plus et fusionne les spécialités. La volonté d'un renforcement des passerelles entre les métiers de l'accompagnement de proximité est clairement affichée.

Le quota des effectifs augmente avec le développement de l'institut : de 30 élèves par promotion en 1953, il accueille à ce jour :

- 194 étudiants en soins infirmiers (2 promotions de 64 étudiants et une promotion de 66 étudiants (2021-2024))
- 54 élèves en formation aide-soignante
- 48 élèves ambulanciers (24 par promotion).
- 36 élèves en formation initiale d'accompagnant éducatif et social

En plus des formations initiales, l'institut de formation développe des actions de formation continue auprès des agents des secteurs sanitaire ou social du territoire. Il adapte les programmes de formation au regard des besoins des professionnels et des établissements partenaires.

Les grands axes de développement de l'institut s'inscrivent dans l'évolution actuelle des prises en charge : le secteur ambulatoire, le maintien à domicile, le service à la personne, la santé mentale et la gériatrie ainsi que dans les préconisations du plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge.

II. L'EQUIPE

L'équipe de l'IFPS est composée d'un ensemble de professionnels aux compétences multiples fédérés autour d'un projet commun : former des professionnels de la santé et du social responsables et compétents, porteurs de valeurs humanistes.

Les équipes pédagogiques et administratives s'associent afin d'assurer aux étudiants et aux élèves un accompagnement et une écoute personnalisés.

1. La direction

Sous la responsabilité du directeur du Centre Hospitalier Sainte Marie, la direction de l'institut est garante de la qualité des processus pédagogiques et de leur mise en œuvre. Elle est responsable :

- De la conception du projet pédagogique
- De l'organisation de la formation initiale, préparatoire et continue dispensées dans l'institut de formation
- Du contrôle des certifications
- De l'animation et de l'encadrement de l'équipe pédagogique
- Du fonctionnement général de l'institut incluant la gestion administrative et financière.

2. Les équipes pédagogiques

L'encadrement des équipes pédagogique est assuré par un cadre supérieur de santé, garant du respect, de l'application et du contrôle des enseignements conformément aux attendus règlementaires des formations initiales.

❖ Les effectifs permanents

L'équipe pédagogique se compose de

1 ETP cadre supérieur de santé

1 ETP coordinateur des stages

15,1 ETP formateurs

❖ Les missions des formateurs

Les missions principales du formateur sont déclinées dans les fiches de postes référentes. Ces missions concernent :

- la conception et la planification des séquences pédagogiques,
- l'enseignement théorique et clinique,
- l'évaluation des enseignements et la certification des étudiants,
- le suivi de l'acquisition des compétences de l'apprenant,
- l'accompagnement dans le cadre des suivis pédagogiques,

Les formateurs s'impliquent dans la vie de l'institut et du centre hospitalier par leur participation aux instances, aux groupes de travail institutionnels, aux travaux de groupes professionnels de réflexion régionaux ou nationaux et dans des actions de formation continue.

3. L'équipe administrative

Support à la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques, chaque membre de l'équipe administrative met ses compétences au service des apprenants et des formateurs.

L'équipe administrative se compose :

- D'une secrétaire d'accueil, de gestion administrative des stages, des épreuves de sélection et de la formation continue
- D'une secrétaire pour les sections pédagogiques infirmier et aide-soignant
- D'une secrétaire pour les sections pédagogiques accompagnant éducatif et social et ambulancier
- D'une secrétaire ressources humaines et qualité
- D'un assistant multimédia responsable de l'accompagnement des étudiants et des formateurs dans l'utilisation des ressources multimédia
- D'une documentaliste

4. L'équipe hôtelière

L'entretien des locaux est assuré par 2 personnes impliquées dans leur mission.

5. Les intervenants

Les intervenants sont des professionnels des secteurs sanitaire et social du bassin Drôme-Ardèche, en activité. Ils sont pleinement impliqués dans la vie de l'institut par leur présence aux instances règlementaires, aux réunions organisées à leur attention, aux enseignements au regard de leur expertise.

Cette collaboration entre l'institut et les professionnels assure, en stage, un accompagnement des apprenants, humain et de qualité. Elle favorise les échanges et l'identification des besoins concrets des équipes professionnelles.

Les universités de la région Auvergne Rhône Alpes contribuent aux enseignements des unités contributives de la formation en soins infirmiers par la mise à disposition de cours numérisés.

III. DEFINITIONS DES METIERS DE FORMATION SELON LES TEXTES

Définitions des métiers de formation selon les textes

❖ La formation d'infirmier

« Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. »⁵

« L'infirmier, au service de la personne et de la santé publique, exerce sa profession dans le respect de la vie humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient, de sa famille et de ses proches (...) L'infirmier respecte en toutes circonstances les principes de moralité, de probité, de loyauté et d'humanité indispensables à l'exercice de la profession. »⁶

❖ La formation d'aide-soignant

« L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci. [...] L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.»⁷

⁵ Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, Annexe 1, définition du métier.

⁶ Code de la santé publique, Code de déontologie, section 1, devoirs généraux, Art. R 4312-3 et -4

⁷ Arrêté du 10 juin 2021, annexe I.

❖ La formation d'ambulancier

« Il assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturiente dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic. »⁸

❖ La formation d'accompagnant éducatif et social

« L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner des enfants, adultes, personnes vieillissantes en situation de handicap ou touchés par un manque d'autonomie. Il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation, aux besoins et aux attentes de la personne et l'accompagne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne, de la vie sociale et dans l'entretien de son cadre de vie. »⁹

IV. VALEURS ET CONCEPTION PEDAGOGIQUE PORTEES PAR L'EQUIPE

❖ Les valeurs

« Nul ne peut enseigner véritablement s'il n'enseigne pas quelque chose de véritable ou de valable à ses propres yeux. Cette notion de valeur intrinsèque de la chose enseignée, aussi difficile à définir et à justifier qu'à réfuter ou à rejeter, est au cœur même de ce qui fait la spécificité de l'intention enseignante comme projet de communication formatrice. »¹⁰

Le projet pédagogique s'inscrit dans les valeurs de l'association Sainte Marie : respect, dignité, autonomie, innovation anticipation, compétences et bienveillance.

Ces valeurs sous-tendent le travail de collaboration entre tous les partenaires engagés dans la formation. La finalité de nos actions étant de former des professionnels compétents, polyvalents, capables d'évoluer en fonction des exigences contextuelles dans une perspective de qualité des soins et du service à la personne. Ces valeurs étayeront la réflexion éthique tout au long du parcours de formation.

Ces valeurs se déclinent dans l'accompagnement des étudiants vers une acquisition de compétences et une professionnalisation.

⁸ Arrêté du 26 janvier 2006 modifié, relatifs aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier, annexe 3, définition du métier.

⁹ Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, modifié 2021

¹⁰ Jean-Claude FORQUIN, *Ecole et culture*. Paris, Bruxelles, éditions de BOECK, université 1996, p7

* TICE : technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement

RESPECT,
DIGNITE et
BIENVEILLANCE

AUTONOMIE,
COMPETENCES

INNOVATION,
ANTICIPATION

Accompagnement
personnalisé,
écoute

Humanité,
humanisme

Honnêteté
intellectuelle

Solidarité

Responsabilité,
responsabilisation

Accompagnement
vers l'autonomie

Collaboration

Professionnalisation

Créativité

Réflexivité

Recherche

Engagement

Développement des
TICE*

❖ Conception de la formation

Pour nous, la formation est un parcours professionnalisant réalisé en commun avec différents partenaires : les apprenants, les formateurs, les terrains de stage, les intervenants extérieurs, les autres sections de formation. Ce parcours a pour objectif de former un professionnel réfléchi, engagé et responsable.

L'acquisition des connaissances et des compétences est favorisée par une alternance intégrative. Celle-ci, par une responsabilité partagée, permet la co-construction de l'identité professionnelle de l'apprenant.

❖ Conception et méthodes pédagogiques

Notre conception pédagogique se base sur l'approche socioconstructiviste. Elle inclut l'utilisation des nouvelles technologies tout en favorisant une pédagogie de proximité.

Nous prenons en compte l'expérience et les connaissances antérieures de l'apprenant en considérant que les représentations de chacun sont évolutives et dynamiques.

Plus l'apprenant est autonome dans la gestion du travail, plus il pourra travailler à son rythme et selon son style d'apprentissage.

L'apprentissage actif, quelle que soit sa forme, implique l'étudiant, le met en situation d'autonomie guidée et encourage l'interaction entre étudiants. Le formateur conçoit le dispositif qui permettra aux apprenants d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

Nous privilégions l'étude de situations concrètes pour mobiliser les connaissances et le raisonnement clinique en travaillant les trois paliers d'apprentissage : comprendre, agir, transférer.

Nous utilisons aussi l'apprentissage par projet afin de favoriser la motivation des apprenants et donner du sens aux enseignements en étant proche de la réalité du monde professionnel.

La réflexivité à travers l'analyse de la pratique permet à l'apprenant de travailler sur sa posture professionnelle dans le but de comprendre les liens entre savoirs et actions.

Enfin, nous mettons en place une pédagogie différenciée en partant des besoins des apprenants, en travaillant par paliers de progression et en organisant des ateliers de renfort (Raisonnement clinique, informatique, manutention, méthodes de travail, calcul de doses, ...). Nous considérons l'erreur comme un levier d'apprentissage.

❖ **Définition du formateur**

Pour nous, le formateur est un professionnel du secteur sanitaire et social qui assure en équipe l'accompagnement personnalisé des apprenants dans la réalisation de leur projet professionnel.

Dans une relation d'adulte à adulte, il partage son expérience et participe à la co-construction des savoirs avec les apprenants.

Il fait vivre les valeurs au quotidien et participe à la construction de l'identité et du positionnement professionnel.

Pour nous, le formateur est un accompagnateur qui guide l'apprenant vers l'autonomie et la réflexivité afin de lui permettre de donner du sens aux apprentissages et aux pratiques professionnelles.

❖ **Accompagnement des apprenants**

L'accompagnement est un concept multiple dont la définition reste difficile.

Pour étayer notre réflexion nous nous sommes référés aux travaux de Maëla Paul :

« L'accompagnement peut être défini comme un processus visant l'autoformation collaborative où la personne accompagnée est l'auteur de sa démarche, déconstruit et reconstruit ses savoirs au travers de médiations multiples »

Accompagner signifie tout à la fois guider, escorter et conduire dans une dimension réflexive partagée.

L'accompagnement affirme les notions de responsabilité, de professionnalisme, de démarche outillée et réfléchie, d'autonomisation de l'apprenant.

Etre accompagnateur c'est être en veille par rapport à une personne, et se rendre disponible pour permettre la co-construction d'une relation de confiance, avec bienveillance et neutralité.

En qualité d'accompagnant, le formateur valorise l'apprenant, l'aide à mesurer le chemin parcouru. Il le soutient en tenant compte de ses ressources, ses difficultés, ses attentes et de ses potentialités. Il le questionne, l'écoute, reformule, aide l'apprenant à clarifier ses représentations et valeurs professionnelles, à mesurer l'écart entre le stade actuel de sa formation et son projet professionnel.

L'entretien de suivi pédagogique est un moment fort de l'accompagnement.

Il se définit comme un temps d'écoute et de bilan pédagogique individuel. Il permet :

- le suivi des acquisitions théoriques et cliniques des compétences,
- la perspective des axes de progression,
- une réflexion autour de l'efficacité de l'organisation et des méthodes individuelles de travail,
- une appréciation de l'atteinte ou non des objectifs de stage et de ses objectifs personnels.

Durant ces temps d'échanges, le référent de suivi pédagogique (RSP), à partir des constats des évaluations théoriques et cliniques favorise l'autoévaluation de l'apprenant, recentre sur la réalité professionnelle et ses exigences.

Au regard de ce bilan, le formateur peut aider l'apprenant à construire des objectifs spécifiques à atteindre.

Cette individualisation de l'accompagnement est un temps fort de « co-réflexivité » professionnelle.

❖ Moyens pédagogiques

Dans l'approche par compétences, les formateurs adoptent une posture à la fois réflexive, stimulante et motivante.

Les formateurs utilisent alternativement différentes méthodes pédagogiques (CM, TD, TP) en fonction des référentiels de formation et en lien avec les objectifs poursuivis.

D'autres méthodes laissent la part d'autonomie à l'apprenant dans la construction de son parcours et de son identité professionnelle (TPG, objectifs de stage, travaux de groupe,)

Les outils dont nous disposons sont multiples :

- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée avec mannequin haute-fidélité et salle de débriefing
- Tablettes I Pad
- Serious games
- Escape Game conçus par les formateurs

- Tutoriels réalisés par les formateurs
- Kit vieillissement
- Salle snoëzelen
- Visites sur les lieux de stage
- Stages à l'étranger
- Plateforme numérique Théia
- Logiciel de visioconférence Microsoft Teams

V. SOUTIEN A LA SCOLARITE

Les histoires et les parcours de vie des personnes en formation sont parfois à l'origine d'une baisse ou d'absence de ressources financières conduisant parfois l'apprenant à interrompre ou à abandonner la formation.

C'est pourquoi à chaque pré-rentrée et rentrée en formation, le conseiller pôle emploi du secteur de Privas se joint à l'équipe pédagogique pour accueillir les futurs stagiaires. Chaque personne est reçue en entretien. Cette démarche permet de clarifier pour chacun sa situation et d'anticiper les formalités à venir.

L'institut a contracté avec les restaurants du cœur un partenariat d'entre-aide aux personnes en formation. Quel que soit le lieu de domicile de la personne, dans la mesure où elle est inscrite en formation à l'institut elle peut bénéficier de l'aide de l'association (sous réserve de remplir les conditions de ressources).

Toujours dans un souci d'aide et d'accompagnement, l'institut propose des vacances d'assistante sociale afin d'apporter aux stagiaires les informations concernant leur droit, leur faciliter les démarches administratives et renseigner les dossiers de demande de fond d'aide d'urgence du conseil régional.

VI. LA DEMARCHE QUALITE ET LE PROJET PEDAGOGIQUE¹¹

La démarche de certification est un outil d'harmonisation des pratiques entre toutes les sections de formation, un suivi et une traçabilité de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Une procédure et 4 modes opératoires décrivent les modalités de l'élaboration des enseignements théoriques et cliniques, la mise en œuvre des certifications et l'accompagnement des apprenants.

Les audits internes permettent d'assurer l'auto-analyse du dispositif, de sa compréhension par tous, de son application et de la nécessité de le faire évoluer si cela s'avère nécessaire.

La démarche doit être aussi un facilitateur d'intégration d'un nouvel arrivant, quelle que soit la fonction exercée.

L'institut est également engagé dans la démarche de certification Qualiopi, depuis 2021.

¹¹ Cf :le manuel qualité ;le processus ingénierie de formation : modes opératoires conception, certification, accompagnement de l'apprenant ; le processus enseignement clinique .

VII. INDICATEURS D’EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Différents temps de rencontre avec les apprenants permettent d’évaluer leur appréciation de la mise en œuvre du projet pédagogique :

- L’instance relative à la vie étudiante, où siègent les délégués de toutes les promotions et sections de formation de l’institut
- Les rencontres étudiants-formateurs-directeur. Chaque promotion est invitée, deux fois par année de formation, à exprimer ses questionnements et ses propositions d’amélioration ou d’aménagement des contenus pédagogiques et /ou des stages
- Les enquêtes de satisfaction, de fin de formation, et/ou de fin de semestre évaluent l’ensemble des moyens humains et matériels déployés pour accompagner les apprenants.
- Les instances pédagogiques et techniques laissent la place à la parole des apprenants en présence des représentants des tutelles : ARS –DREETS.

D’autres dispositifs et indicateurs permettent l’évaluation de la mise en œuvre du projet pédagogique :

- Les résultats aux diplômes d’Etat.
- Les bilans pédagogiques réalisés chaque fin d’année scolaire par les formateurs
- En lien avec la démarche de certification : les réunions de pilote des processus, la revue de direction ; les audits internes et externes.
- La certification Qualiopi

VIII. LA LISTE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

L’équipement de l’IFPS est propice à un apprentissage de qualité et offre un environnement adapté et confortable.

Toutes les salles de cours disposent d’un ordinateur et d’un vidéo projecteur ou de tableaux numériques interactifs.

Spécificités des salles ou du matériel	Nombre de salles	Capacité d'accueil par salle	Description des postes de travail, équipements
Travaux Pratiques	2	30	Les salles de travaux pratiques sont équipées en : - évier, placard, pharmacie hospitalière (simulation équipement salle de soins - d'un chariot d'urgence et du nécessaire à l'apprentissage des soins infirmiers (hémicorps mannequin buste et bassin pour apprentissage sondage : urinaire, gastrique, trachéotomie, aspiration bronchique) - bras synthétiques pour apprentissage des injections - 30 chaises tablettes - tableau numérique interactif, ordinateur
Travaux Pratiques	3	30	- 2 Mannequin2 , 2 lits médicalisés dans chambre témoin (fauteuil, table de nuit, desserte...) - lève malade + nécessaire de nursing - évier, placard (linge, nécessaire de toilette...) -30 chaises-tablettes -tableau numérique interactif, ordinateur
Travaux pratiques	1	4	Salle transformée en appartement avec salon, salle à manger et lit médicalisé pour simuler le domicile
Salle de simulation	1	4	Equipée d'un mannequin interactif, caméra pour un enseignement en situations simulées
Salle de débriefing	1	10	Ecran de visualisation de ce qui se passe en salle de simulation + tables, chaises, ordinateur
Salle Snoezelen	1	6	- kaléidoscope, 2 fibres optiques de couleur, 1 colonne à bulle - lampe à Eclairage indirect, diffuseur de senteur - tapis, coussins, objets à stimulation sensorielle pour apprentissage de l'éveil sensoriel des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de démence, de dépression, de troubles psychiatriques
Cours magistraux	3	70	3 grandes salles de 70 personnes (dont 1 salle équipée de cloisons mobiles acoustiques avec 2 tableaux interactifs) pour les enseignements magistraux équipées : - de chaises, tables, vidéo projecteur, écrans de rappel
Cours magistraux	1	54	1 salle équipée : - de chaises, tables, vidéo projecteur, sono
TD	3	25	3 salles équipées : - de chaises, tables, vidéo projecteur, sono
Salle informatique	1	22	22 ordinateurs mis à disposition avec accès internet, logiciel de traitement de texte et une copieuse-imprimante
CDI	1	24	Le CDI, dispose de 2 salles de travail et de documentation professionnelle Le prêt d'ouvrage est gratuit pour les apprenants.
Salle d'entretien	5	6 à 8	5 salles pour des entretiens individuels ou de groupes équipées d'un accès informatique
Salle d'étude	1	8 à 10	1 salle mise à la disposition des étudiants pour du travail personnel
Salle de pause	1	80	Salle équipée de 2 réfrigérateurs, 4 micro-ondes, de distributeurs de boissons, tables, chaises
Terrasse	1		Une terrasse de 100m2 exposée plein sud équipée de tables de pique-nique et de parasols
Tablettes iPad	Chariot mobile	70	70 tablettes iPad peuvent être mises à disposition des apprenants par les formateurs. Elles sont équipées d'applications (carte mentale et application d'anatomie/physiologie
WIFI			WIFI dans tout l'institut
Site internet et plateforme d'e-enseignement			La plateforme de E. Enseignement Théia est un outil de communication entre les élèves et les équipes de l'institut. Elle permet la mise à disposition du projet pédagogique, du règlement intérieur, des programmes de formation, des cours, des résultats des évaluations, de e. revues, des plannings et de tous les documents nécessaires au bon déroulement de la formation.
Plateforme collaborative Microsoft Teams			Système d'appel en visioconférence où tous les utilisateurs peuvent participer en même temps, partager des documents, photos, vidéos,... et travailler en collaboration
Logiciels			1 logiciel anti-plagiat (compilatio) – 1 outils de gestion des iPad : Zuludesk – 1 logiciel pour la simulation
WOOLAP			Une plateforme interactive qui peut s'utiliser en présentiel ou à distance
Restaurant d'entreprise			Le Centre Hospitalier Sainte-Marie met à disposition des apprenants le restaurant d'entreprise de l'hôpital avec 2 tarifs de repas